



Mission

L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec protège le public :

- ▶ en s'assurant que les hygiénistes dentaires offrent des services de haute qualité;
- ▶ en participant à l'amélioration de la santé buccodentaire des Québécois;
- ▶ en contribuant à l'accessibilité aux soins préventifs en hygiène dentaire.

Pour ce faire, il encadre et règlemente la pratique professionnelle, et soutient le leadership de ses membres dans l'exercice de leur profession.

Vision

- ▶ Un acteur essentiel en matière de santé buccodentaire
- ▶ Une pratique professionnelle rigoureusement encadrée
- ▶ Une profession qui rayonne dans la société
- ▶ Une confiance renouvelée du public envers les hygiénistes dentaires
- ▶ Des membres fiers de leur ordre professionnel et de leur profession

Valeurs

Rigueur

L'Ordre souhaite rendre le meilleur service possible dans son mandat de protection du public. Il favorise la cohérence, le professionnalisme, la diligence et la constance dans ses actions.

Engagement

La réalisation de la mission de l'Ordre repose sur une implication individuelle et collective permettant de mettre à profit les compétences de chacun. Le leadership de l'Ordre nourrit le sentiment d'appartenance de son équipe et de ses membres envers l'Ordre et la profession, et les mobilise vers un objectif commun.

Respect

La considération et l'ouverture envers les autres sont fondamentales pour l'Ordre. Ce dernier encourage les relations authentiques basées sur la courtoisie, l'équité et la confidentialité.

Collaboration

L'Ordre se distingue par son travail d'équipe. Il est proactif dans ses partenariats. Il privilégie les efforts collectifs ainsi que le partage d'idées et d'expériences dans le respect de la diversité.

Intégrité

Fidèle à sa mission, l'Ordre fait preuve d'honnêteté, d'éthique et de transparence dans ses décisions et ses actions. Il a le souci constant d'être objectif, juste et impartial.

Enjeux et orientations stratégiques

1

Modernisation de la profession

- 1.1 Instaurer le cadre réglementaire lié à la Loi 15
- 1.2 Contribuer à l'amélioration de la santé buccodentaire

2

Rayonnement, notoriété et attractivité

- 2.1 Devenir un acteur reconnu
- 2.2 Soutenir la reconnaissance publique de la profession d'hygiéniste dentaire

3

Mobilisation des membres

- 3.1 Augmenter le sentiment d'appartenance des membres

4

Capacité organisationnelle

- 4.1 Assurer l'adéquation entre l'offre de services de l'Ordre et les besoins du public et des membres

*En janvier 2024, le Conseil d'administration a décidé de prolonger le plan stratégique 2021-2025 jusqu'au 31 mars 2026.



1. Modernisation de la profession

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
1.1 Instaurer le cadre réglementaire lié à la Loi 15	1.1.1 Informer adéquatement les membres et le public des dispositions de la Loi 15 et de leurs impacts dans la pratique	▶ Année de déploiement du plan de communication	2022
	1.1.2 Adapter les mécanismes d'encadrement de la pratique, la réglementation et les normes professionnelles	▶ Année d'actualisation du programme d'inspection professionnelle	2022-2023
		▶ Année de mise à jour des mécanismes	2023
		▶ Année d'adoption de principe par le CA des nouveaux règlements	2023
		▶ Année d'adoption de principe par le CA des règlements existants révisés	2025
		▶ Année de révision des normes professionnelles (cabinet, tenue de dossiers et PCI)	2025
1.1.3 Soutenir le développement professionnel des membres	▶ Nombre d'activités supplémentaires pour bonifier le programme de formation continue	5 activités par année d'ici 2025	
	▶ Année de déploiement de la plateforme d'apprentissage en ligne	2023	
1.1.4 Mettre en place les mécanismes de prévention de l'exercice illégal	▶ Année de déploiement de la stratégie ciblée (selon les activités jugées prioritaires)	2023-2024	
1.1.5 Contribuer activement à ce que la formation initiale reflète les nouvelles dispositions de la Loi 15	▶ Nombre de rencontres avec les Cégeps	3 par année	
1.1.6 Maintenir la qualité des relations avec les principales parties prenantes	▶ Taux d'adhésion des parties prenantes vis-à-vis le plan d'engagement	100 %	
1.2 Contribuer à l'amélioration de la santé buccodentaire	1.2.1 Accroître et bonifier les activités de sensibilisation des Québécoises et Québécois en matière de prévention	▶ Proportion de Québécois et Québécoises rejoints par les activités	90 %
	1.2.2 Contribuer à augmenter l'accès de la population à des soins buccodentaires préventifs	▶ Pourcentage des projets du MSSS qui inclut la participation de l'Ordre ou d'hygiénistes dentaires	100 %

2. Rayonnement, notoriété et attractivité

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
2.1 Devenir un acteur reconnu	2.1.1 Accroître le rayonnement et la notoriété de l'Ordre	<ul style="list-style-type: none"> Taux de notoriété du rôle et des services de l'Ordre auprès des membres Proportion de Québécois et Québécoises rejoints par les activités 	Minimum X % d'ici 2025 pour chaque rôle/service. 90 %
	2.1.2 Accroître la prise de position publique de l'Ordre sur des enjeux de société en santé et de qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> Année de déploiement d'une stratégie de communication publique 	2022
2.2 Soutenir la reconnaissance publique de la profession d'hygiéniste dentaire	2.2.1 Accroître et diversifier la promotion et la valorisation de la profession auprès de la relève et du public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de demandes d'admission aux programmes Taux de reconnaissance de l'étendue des services de l'hygiéniste dentaire par le public 	X en 2025 (à préciser) Taux supérieur à la marge d'erreur en 2025
	2.2.2 Contribuer à l'identification et à la mise en place de solutions pour contrer la rareté de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Année de mise en place d'une table sectorielle sur la main-d'œuvre en hygiène dentaire 	2021

3. Mobilisation des membres

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
3.1 Augmenter le sentiment d'appartenance des membres	3.1.1 Accroître le rayonnement et la notoriété de l'Ordre	<ul style="list-style-type: none"> Année d'actualisation et de bonification de l'offre de services 	2024
	3.1.2 Accroître la prise de position publique de l'Ordre sur des enjeux de société en santé et de qualité des soins	<ul style="list-style-type: none"> Année de déploiement d'une stratégie de communication publique 	3 d'ici 2025
	3.1.3 Augmenter la reconnaissance des initiatives, projets et succès des membres	<ul style="list-style-type: none"> Année de mise en place d'un concours de reconnaissance 	2024
	3.1.4 Développer des occasions pour impliquer les étudiants en hygiène dentaire	<ul style="list-style-type: none"> Année de mise en place d'une activité impliquant les étudiants 	2023

4. Capacité organisationnelle

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
4.1 Assurer l'adéquation entre l'offre de services de l'Ordre et les besoins du public et des membres	4.1.1 Actualiser la structure organisationnelle et diversifier les compétences	<ul style="list-style-type: none"> Année d'implantation de la structure actualisée 	2024
	4.1.2 Optimiser l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de processus optimisés (selon les processus identifiés prioritaires) 	100 % en 2025